

# ZONE DE POLICE VESDRE

[www.policevesdre.be](http://www.policevesdre.be)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication immédiate

---

**Dossier traité par : Vincent Corman - Commissaire de police  
Zone de police Vesdre - 087/329 292**

Verviers, le 23 février 2008

### **Zone Vesdre : la police s'intéresse aux débits de boisson**

De la fin d'après-midi de vendredi jusqu'à 1 heure du matin samedi, la Zone de police Vesdre a procédé à l'inspection de 12 débits de boisson de Verviers et de Dison. Tous les clients présents ont également été contrôlés et, pour certains, fouillés. La police locale se réjouit du résultat de l'opération puisque sur les 218 personnes contrôlées, 12 étaient recherchées et ont fait l'objet de mesures particulières. Le bilan est par contre très mitigé du côté du respect des lois sociales : tous les établissements inspectés sur ce sujet étaient en infraction.

Au moins une fois par an, la police locale organise une opération orientée vers les cafés, les ASBL ayant pour activité le débit de boisson, etc. La première de ce type pour l'année 2008 a eu lieu entre 17h et 1h du vendredi 22 au samedi 23 février. La clientèle a constitué la cible prioritaire des policiers et a fait l'objet de contrôles d'identité systématiques ainsi que des fouilles corporelles ciblées. Les objectifs poursuivis étaient nombreux : interpellation de personnes signalées à rechercher, lutte contre la possession et le trafic de stupéfiants, lutte contre le port d'armes prohibées, la traite des êtres humains, le séjour illégal des étrangers,...

Ce sont 218 personnes qui ont ainsi été contrôlées. Parmi elles, 12 étaient à rechercher et ont fait l'objet de mesures particulières. C'est notamment le cas d'un individu touché par une "ordonnance de capture" qui a donc été arrêté et conduit en prison. On notera que 2 personnes étaient en séjour illégal et ont reçu un ordre de quitter le territoire avec remise à la frontière. 1 ivresse publique a aussi été constatée et 1 sanction administrative a été dressée. En outre, 3 infractions à la loi sur les stupéfiants pour possession de cannabis ont été relevées et ont donné lieu à une saisie.

7 cafés parmi les établissements visités ont eux été contrôlés tant au niveau de leur situation administrative que de l'emploi de travailleurs au noir. Et là le bilan n'est vraiment pas bon puisque des irrégularités importantes ont été constatées. Tous les cafés étaient en infraction par rapport à la législation sociale et une majorité n'était pas en ordre au niveau des règles fiscales.

Pour cette opération, la petite trentaine de policiers locaux a pu compter sur l'appui de la Police fédérale, de l'Office des étrangers, de l'Office National de l'Emploi (ONEM) et de l'Administration de la Fiscalité des Entreprises et des Revenus (AFER). La présence de ces partenaires a permis d'identifier et de poursuivre les différentes infractions sur le terrain, de manière rapide et efficace. Un chien drogue a également été utilisé afin de détecter des stupéfiants.

Aucun incident n'a eu lieu lors de l'opération.